



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL  
séance du vendredi 15 avril 2011

-----  
**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE  
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

10-3	CHEMIN DES TERRIERS - AMENAGEMENT - CREATION D'UNE PISTE CYCLABLE - DEMANDE DE SUBVENTIONS
------	---

Nous sommes satisfaits que notre demande de pistes cyclables ait été prise en considération.

Malheureusement l'aménagement choisi est l'aménagement a minima puisque la piste cyclable est prévue sur le trottoir et sans protection.

Tout cela parce que vous avez choisi d'élargir à 12 m au lieu des peut-être 18 pour avoir une route à double sens, 2 trottoirs et deux pistes cyclables avec protection.

Les pistes cyclables sur les trottoirs ne sont pas satisfaisantes pour un vrai développement des déplacements dits en mode doux que sont les vélos et les piétons !

Encore une occasion ratée d'aménagement ambitieux !